



S Saint-Yvi
Sant-Ivi



LE MAGAZINE D'INFORMATION
MAI 2025



Sommaire

■ MOT DU MAIRE	3
■ FISCALITÉ, BUDGET, SÉCURITÉ ET DÉMOGRAPHIE	4 > 5
■ TRAVAUX	6
■ BIODIVERSITÉ	7
■ ENFANCE JEUNESSE	8 > 10
■ CCA	11 > 12
■ DOYEN	13
■ BRÈVES D'ASSOS	14 > 15
■ AGENDA	16

Infos pratiques

Mairie

2, place de la Mairie

29140 Saint-Yvi

02 98 94 72 11

contact@saint-yvi.bzh

www.saint-yvi.bzh

  AucœurdeSaint-Yvi

Horaires d'ouverture au public

lundi, mardi, mercredi et vendredi :

08h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00

jeudi : 08h30 - 12h00

samedi matin : 09h00 - 12h00

Bulletin Mai 2025

Directeur de la publication : Guy Pagnard.

Comité de rédaction : Guy Pagnard,
Julien Kerhervé, Patrick Danard, Julien Peroz,
Christophe Le Bras, Service Communication CCA.

Traduction de l'édito : Office public
de la langue bretonne.

Crédits photos : Élus et agents Municipalité,
Julien Peroz, Anne Kerloch, associations mises
en avant.

Conception, réalisation : antoineperhirin.io

Impression : ATR à Quimper – 1550 exemplaires.

Distribution : Médiaposte.

l'édito

pennad-stur

de Guy Pagnard

maire de Saint-Yvi / maer Sant-Ivi



Dans notre projet de mandature, nous avons comme objectif de mettre à niveau en capacité et en qualité les équipements et les services d'une commune passée de 2300 habitants fin des années 1990 à près de 3500 aujourd'hui. Malheureusement, dans le contexte post-Covid d'inflation très forte des prix des matériaux et des énergies, le coût des opérations a largement dérapé et ont entamé plus rapidement que prévu la trésorerie du budget communal.

Les maires précédents étaient parvenus à ne pas augmenter les taux communaux depuis 1989, hormis une fois de 2,9% en 2015.

Dix ans plus tard, il est nécessaire de revaloriser les taux de 3,3%, soit 18€ par habitant, pour préserver un fonctionnement normal des services et pour pouvoir envisager les derniers travaux de réhabilitation, notamment la rénovation de la salle polyvalente de 1987.

Dans un tout autre registre, celui de la sécurité routière, des aménagements de sécurisation de la traversée de la Route Départementale ont été réalisés en 2024, depuis la Maison des Associations jusqu'aux écoles publiques.

Mais en janvier dernier, sur le passage piétons des arêts de cars scolaires de la Région, une adolescente a été renversée à 8h du matin. Cet accident grave aurait pu être tragique. Si l'inattention plus que la vitesse semble en être la raison, selon la gendarmerie, il n'en reste pas moins vrai que la distance de freinage à 30 km/h est deux fois plus courte qu'à 50 km/h (13 m au lieu de 25 m).

C'est pour cette raison que la commune a décidé d'une part à réduire la vitesse à 30 km/h sur l'ensemble du bourg et d'autre part d'améliorer encore la visibilité des 10 passages piétons.

À chacun de faire preuve de patience et de responsabilité dans le respect de cette limitation, devenue nécessaire au vu de l'augmentation de la fréquentation routière des matins et des soirs des personnes se rendant sur le pôle d'emplois de Quimper.

En hor raktres evit ar respet-mañ hon eus lakaet da bal gwellaat barregezh ha kalite savadurioù ha servijoù ur gumun hag a zo tremenet eus 2300 annezad e fin ar bloavezhioù 1990 da dost da 3500 hiziv an deiz. Siwazh ez eo kresket kalz koust al labourioù goude enkadenn ar c'hovid abalamour da brizioù an dafar hag an energiezh. Gant-se ez eo bet dispignet buanoc'h budjed ar gumun eget ma oa bet rakwelet.

Abaoe 1989 e oa deuet a-benn ar vaered a oa bet a-raok da chom hep kreskiñ taosoù ar gumun, estreget ur wech eus 2,9% e 2015.

Dek vloaz war-lerc'h ez eo ret kreskiñ an taosoù eus 3,3%, da lavaret eo 18€ dre annezad, evit gwareziñ mont en-dro boas ar servijoù hag evit gallout soñjal el labourioù adkempenn diwezhañ, reneveziñ ar sal liezimplji zo eus 1987 da skouer.

War un dachenn all, hini ar surennez war an hentoù, ez eus bet kaset da benn kempennadurioù e 2024, eus Ti ar C'hevredigezhioù d'ar skolioù publik, evit ma vefe suroc'h treuziñ an Hent-departamant.

Ha koulskoude e oa bet tumpet ur grennardez war treuzenn kerzhourien arsav kirri-boutin ar Rannvro, da 8e vintin e miz genver tremenet. Skrijus en dije gallet bezañ ar gwallzarvoud grevus-se.

An dievezhded a vefe kaoz eus an darvoud-se kentoc'h eget an tizh hervez an archeriezh met ne vir ket ez eo un hanter berroc'h an hed stardañ da 30 km/e (13 m e-lec'h 25 m).

Se zo kaoz he deus divizet ar gumun digreskiñ an tizh da 30 km/e er vourc'h a-bezh eus un tu hag ober e doare ma vefe gwelet gwelloc'h an 10 treuzenn kerzhourien eus un tu all.

Da bep hini eo da ziskouez pasianted hag atebegzh ha doujañ ar vevenn-se. Ret eo deuet da vezañ abalamour d'ar c'hirri zo stankoc'h-stank war an hentoù, bep mintin ha bep noz, gant an dud a ya da bol implijoù Kemper.

À chacun de faire preuve de patience et de responsabilité dans le respect de cette limitation

Prospective financière et fiscalité locale

Dans notre projet de mandature, nous avons comme objectif de mettre à niveau en capacité et en qualité les équipements et les services d'une commune passée de 2300 habitants fin des années 1990 à près de 3500 aujourd'hui. Nous sommes en passe de réaliser ce programme et même un peu plus en profitant d'opportunités de subventions (CAF pour le centre aéré, A.O.S pour le pumtrack).

Malheureusement, dans le contexte post Covid d'inflation très forte des prix des matériaux et des énergies, le coût des opérations a largement dérapé par rapport aux estimations initiales (+50 à +80%). Si nous avons pu profiter d'un taux d'intérêt faible (1,1%) sur un emprunt de 1,2 M€ sur 12 ans en 2022, ces augmentations ont entamé plus rapidement que prévu la trésorerie du budget communal.

Suite au débat d'orientations budgétaires 2025 et au risque avéré d'un déséquilibre du budget à horizon 2028, une prospective de rééquilibrage a été établie avec le Service Finances de CCA en veillant à respecter deux ratios de budget communal : conserver au moins 300 k€ d'excédent brut de fonctionnement et 600 k€ de résultat de clôture, soit environ deux mois de trésorerie.

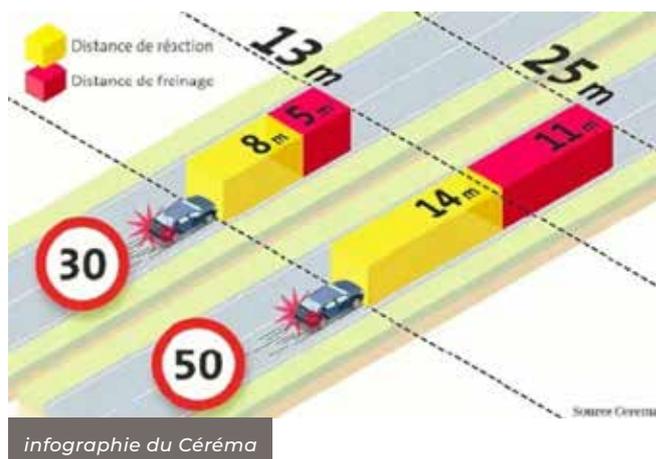
Sécurisation des passages piétons de la traversée du bourg : « Saint-Yvi, ville à 30 »

Depuis une vingtaine d'années, les lois sur l'urbanisme et la planification de l'organisation des territoires qui en résultent, comme les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) visent à réduire la consommation foncière et le mitage des espaces, notamment des zones d'activités économiques.

Si la finalité est compréhensible, la concentration des activités économiques dans les plus grandes villes a pour conséquence des déplacements domicile-travail toujours plus lointains et nombreux. C'est le cas avec tous les actifs partant ou revenant du travail sur le pôle d'emplois de Quimper et c'est ce qui explique aujourd'hui l'augmentation de la circulation sur la RD 765. Le gros inconvénient pour les Saint-Yviens est que cette route traverse le bourg, rendant de plus en plus dangereux sa traversée, d'abord pour les piétons mais aussi pour les véhicules cherchant à s'engager dans la file de véhicules à certaines heures du matin et du soir.

En 2024, des travaux de sécurisation de la traversée de la Route Départementale ont été réalisés depuis la Maison des Associations jusqu'aux écoles publiques, notamment par la pose de « silhouettes réfléchissantes », de panneaux clignotants dans les deux sens. Mais en janvier dernier, au milieu de la traversée du bourg, sur le passage piétons des arrêts de cars scolaires de la Région, une adolescente a été renversée par une fourgonnette à 8h du matin. Cet accident grave aurait pu être tragique. Si l'inattention plus que la vitesse semble en être la raison, selon la gendarmerie, il n'en reste pas moins vrai que la distance de freinage à 30 km/h est deux fois plus courte qu'à 50 km/h

(13 m au lieu de 25 m). C'est pour cette raison que la commune a discuté avec le service des routes du Département un certain nombre d'aménagements visant d'une part à réduire la vitesse urbaine à 30 km/h sur l'ensemble de la traversée du bourg et d'autre part à améliorer la visibilité des 10 passages piétons par la peinture de ligne d'arrêt et la pose de dispositifs réfléchissants en plus des éclairages déjà existants. Le respect de cet abaissement de vitesse en ville, devenu courant dans les quartiers des villes plus grandes, est de la responsabilité de chacun, notamment les matins et soirs des jours de semaine.



Ce rééquilibrage fiscal s'appuie sur la Taxe de Foncier Bâti, seule ressource fiscale dont l'Etat nous laisse disposer depuis la suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales. Comme nous l'avons documenté, Saint-Yvi est la commune de CCA au plus faible niveau de recettes fiscales par habitant (393 € par habitant en 2023).

Les maires précédents et leurs équipes sont parvenus à ne pas augmenter les taux depuis les années 1990, hormis une fois de 2,9% en 2015, déjà pour faire face à la diminution des dotations de l'Etat.

Dix ans plus tard, il est donc nécessaire de revaloriser les taux de 3,3% pour préserver un fonctionnement normal des services et pour pouvoir envisager sereinement les derniers gros travaux de réhabilitation des équipements, notamment la rénovation de la

salle polyvalente et des sports datant de 1987. Cette augmentation de 3,3% correspond à 18€ par habitant et par an. Selon le ratio de pression fiscale « part communale des impôts locaux / revenu médian des foyers », Saint-Yvi restera donc une commune parmi les plus abordables pour les familles, avec des équipements et services à la population de bon niveau pour sa taille.

Bien évidemment, nous continuons de rechercher toutes les optimisations budgétaires, aussi bien des recettes (mais la conjoncture géopolitique et nationale n'invite pas à l'optimisme sur les subventions de l'Etat aux collectivités) que des dépenses, dont certaines augmentations nous sont d'ailleurs imposées par l'Etat lui-même ou par le marché (quasi doublement des polices d'assurances en 2025).

Démographie scolaire : un ajustement du rectorat

Saint-Yvi a beau être la commune la plus jeune de CCA avec près de 25 % d'enfants et jeunes de moins de 19 ans dans l'ensemble de sa population au dernier recensement, elle n'en échappe pas moins aux grandes tendances de la démographie française et du marché immobilier de ces dernières années.

La première tendance est celle du vieillissement général de la population lié à la pyramide des âges. La Cornouaille finistérienne est même un territoire plus vieillissant encore que la moyenne bretonne. Au sein de CCA, ce vieillissement est déjà sensible sur les communes littorales, dont la part de retraités est la plus élevée et la part des familles avec enfants la plus faible. Saint-Yvi, par sa croissance résidentielle fondée sur l'arrivée de familles avec enfants cherchant leur première acquisition de logements, est encore à rebours de ces tendances. Jusqu'ici.

Depuis deux ans s'ajoute le ralentissement de la construction de logements, notamment du marché de la maison individuelle neuve du fait de la hausse des coûts de matériaux et de la hausse des taux d'emprunt du crédit immobilier. Moins de nouvelles familles donc et aussi moins d'enfants par famille puisque, autre tendance démographique récente pour la France, la natalité est en baisse depuis le Covid 19.

Conséquence cumulée de ces phénomènes, une érosion du nombre de nouveaux enfants susceptibles d'entrer à l'école maternelle. S'y ajoute un changement dans le mode de calcul par l'Education Nationale. La scolarité est devenue obligatoire à 3 ans, les enfants inscrits en Petite Section par leurs parents avant cet âge ne sont pas comptabilisés dans les effectifs à la rentrée. Le rectorat d'Académie, dans son projet de carte scolaire de mars, au vu d'une diminution prévi-



sionnelle d'environ une vingtaine d'enfants en maternelle à la rentrée 2025, envisage la fermeture d'une des cinq classes actuelles. La Mairie a plaidé le « trou d'air » dans les effectifs auprès de l'inspecteur d'Académie et lui a fourni tous les éléments attestant d'un potentiel de 130 logements dans les permis d'aménager déjà délivrés. Cette décision est d'autant plus décevante que la commune a énormément investi pour améliorer les conditions d'accueil des garderies périscolaires (ouverture de 4 nouvelles salles en 2023) et que la rénovation thermique de tous les bâtiments des écoles est en cours pour 2026. Mais c'est le court terme qui guide cette décision du Rectorat. Il faudra repasser au-dessus de 115 enfants pour envisager la réouverture d'une cinquième classe.

Travaux d'éclairage

En ce début d'année 2025, le SDEF (Syndicat Départemental d'Électricité du Finistère) a procédé au remplacement de lampes et candélabres sur plusieurs secteurs du bourg. Les travaux continuent ce semestre avec le remplacement côté quimper des candélabres du rond-point et des poteaux de la rue Jean Jaurès coté stade de foot.

En plus de ce remplacement, les lampadaires des passages piéton seront dotés de nouvelles lampes à LED pour une meilleure qualité de luminosité. Coût des travaux : 20 000€



Travaux du presbytère

La phase gros-œuvre au presbytère arrive à sa fin et les délais se tiennent. La prochaine étape sera l'installation des cloisons et la mise en conformité électrique du bâtiment. Ces travaux permettront de voir le volume des différents espaces du futur pôle culturel et d'enseignement musical. La livraison du bâtiment est prévue pour le second semestre de l'année.

Travaux d'assainissement

Le remplacement de la canalisation sur le secteur de Kerancolven se concrétise. Après de multiples études, les travaux se sont terminés fin avril.

Les travaux gérés par le service Eaux et Assainissement de CCA permettent de raccorder la partie sud-ouest de la commune avec le château d'eau de Kérancolven et ainsi d'être raccordé au réseau de la communauté de communes du pays fouesnantais en cas de

baisse de pression dans les deux sens. Nous profitons des travaux pour implanter de la prairie fleurie sur les entrées des 2 campings afin de rendre un côté coloré à ces deux établissements. Coût de l'opération pour CCA : 315 000€



Travaux de voirie

Après la rue Robert Le Mao et la réfection du trottoir Est, nous engagerons des travaux au niveau du carrefour de Kéréonsec pour une réfection de la chaussée jusqu'à Ménez Bras. Coût de l'opération : 45 000€

Un rendez-vous est programmé avec le service départemental des routes afin de revoir la traversée du bourg et la possibilité de faire différents aménagements pour faire ralentir la circulation et sécuriser les piétons. La limitation de la vitesse à 30Km/H sera mise en place sur toute la traversée du bourg dans les deux sens. Des catadioptrés sont collés directement dans l'axe de la chaussée pour signaler les passages piétons sur cet axe très fréquenté.

Vous l'aurez constaté que nous avons posé à certains endroits des jardinières en lieu et place de stationnement afin que la distance réglementaire de 5m en amont d'un passage soit respectée pour que les piétons en situation de traversée soient visibles par les automobilistes.

Un projet d'aménagement en bord de départementale au niveau de la rue Robert Le Mao jusqu'à Bot Pin est à l'étude afin de faire une liaison piéton-vélo vers la route de Kerveil. Projet estimé à 35 000€



Frelons asiatiques

52 personnes se sont inscrites pour participer à l'opération de piégeage des frelons asiatiques. Avec pour motivations notamment de protéger les ruches des apiculteurs, de limiter le risque de présence de frelons à proximité de leur habitation ou pour aider à préserver la biodiversité.



Une seule reine de frelons asiatiques, lorsqu'elle parvient à créer un nid primaire, puis un nid secondaire comportant plusieurs milliers d'ouvrières, entraîne la consommation de 12 kg d'insectes. Lesquels insectes ont un rôle important de pollinisateurs (pas seulement les abeilles) et font partie de la base alimentaire de nombreux oiseaux, chauves-souris et leur rôle est donc essentiel à l'équilibre de notre écosystème. Pourtant, de nombreuses études montrent que leurs populations sont en fort déclin : jusque dans les années 1980, rouler de nuit avec les phares allumés était la certitude d'avoir l'avant du véhi-

cule couvert d'insectes écrasés. Ce n'est plus le cas maintenant.

Merci donc aux personnes qui se sont mobilisées pour participer à cette opération. Les pièges étaient fournis moyennant l'engagement de compter les frelons et autres insectes, et de respecter les dates de piégeage. Nous diffuserons les résultats de cette campagne, réalisée en concertation avec CCA qui analysera les données collectées. L'opération sera reconduite l'année prochaine, avec de nouveaux pièges, plus sélectifs. Le piégeage des frelons asiatiques devient en effet une obligation réglementaire.

À vos agendas : la Fête de la Nature de Saint Yvi se déroulera les 16 et 17 mai. Le programme sera diffusé sur le site internet de la commune, et via la newsletter sur la biodiversité, qui permet de tout savoir sur les manifestations et actions à Saint Yvi en lien avec la biodiversité.



N'hésitez pas à vous inscrire sur cette newsletter, en mairie ou par mail à abc@saint-yvi.bzh

L'été arrive, les séjours aussi !

Les inscriptions pour les séjours Été 2025 seront ouvertes le samedi 17 mai, de 9h00 à 12h00, au pôle périscolaire. Les animateurs vous accueilleront pour vous présenter les séjours et prendre les préinscriptions.

Au programme de l'été cette année :

À l'Accueil de loisirs			
NOM DU SÉJOUR	DATES DU SÉJOUR	ENFANTS NÉS EN...	NOMBRE DE PLACES
Surf	8 au 11 juillet	2015, 2016, et 2017	12
Equitation	15 au 16 juillet	2018 et 2019	14
Equitation	17 et 18 juillet	2016 et 2017	14
Futuroscope	28 au 30 juillet	2014 et 2015	16
Roulotte (itinérant)	5 au 8 août	2015, 2016, et 2017	10
Animaux	25 et 26 août	2017 et 2018	14
Concarn'express	27 et 28 août	2014, 2015 et 2016	12

À l'Espace Jeunes			
NOM DU SÉJOUR	DATES DU SÉJOUR	ENFANTS NÉS EN...	NOMBRE DE PLACES
Vendée avec l'Accueil de loisirs	21 au 25 juillet	2010 à 2015	26
Surf et vélo	4 au 8 août	2010 à 2015	16
Ados (thématique : nature, sport, culture)	18 au 20 août	2010 à 2015	16

BAFA : la Commune soutient des jeunes dans leur projet

Depuis plusieurs années, la Commune de Saint-Yvi finance par convention deux BAFA par an.

De jeunes Saint-Yviens et Saint-Yviennes, volontaires, sollicitent ce financement par lequel la Commune s'engage à financer à hauteur de 700€ la formation pour le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en contrepartie de quoi, les jeunes bénéficiaires travailleront pendant un mois d'été pour la Commune. Cette somme représente environ deux tiers du coût global de la formation.

En 2025, ce sont trois jeunes qui bénéficient de cet accompagnement financier et pédagogique, la formation pratique étant réalisée à l'Accueil de loisirs de Carn Grand.

Pour l'année 2026, la campagne de recrutement des candidats sont d'ores et déjà clôturée, preuve s'il en est du succès de cet accompagnement !

Pour les demandes de 2027, la campagne de candidature sera ouverte de Juin 2025 à Mars 2026. Si vous êtes intéressés, prenez dates !

Du nouveau au pôle périscolaire !

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2024, les agents du pôle périscolaire proposent une diversité d'activités sur les différents temps d'accueil, notamment durant les temps méridiens.

Au programme : activités manuelles, décorations intérieures et extérieures, jeux coopératifs, mise en place d'ateliers variés comme la pratique des échecs, la relaxation ou encore la découverte de la vannerie.

Des plus petits aux plus grands, tout le monde découvre ainsi de nouvelles activités à partager.



Dispositif Argent de poche : l'Espace jeunes à l'action

La Commune de Saint-Yvi a décidé de lancer le dispositif Argent de poche cette année. Ce dispositif vise à permettre à des jeunes âgés de 14 à 17 ans inclus de réaliser des chantiers à caractère éducatif durant les vacances scolaires.

La toute première session s'est déroulée du 7 au 11 avril, sous la supervision de l'animateur de l'Espace jeunes. Au programme, trois matinées (3h30 chaque matinée) au pôle périscolaire et au restaurant scolaire puis deux matinées à l'accueil de loisirs. Les jeunes retenus ont ainsi participé au rangement des jeux et bibliothèques périscolaires, au nettoyage des mobiliers, et au tri et au rangement des matériels pour les séjours d'été.

À l'issue, chacun d'eux a perçu une indemnité de 15€ par matinée de chantier. La CAF du Finistère est le partenaire de la Commune et reverse 7,50€ par demi-journée de chantier.

Une belle manière pour les jeunes qui le souhaitent de recevoir un peu d'argent de poche en récompense de leur engagement dans le cadre de vie de leur commune !

La Convention Territoriale Globale en pratique

Depuis 2023, la Commune de Saint-Yvi a intégré la Convention territoriale Globale (CTG) du territoire de l'agglomération Concarnoise. Convention partenariale avec la CAF et l'ensemble des communes du territoire de Concarneau Cornouaille Agglomération, ce document cadre permet de développer la politique sociale au sens large.

La Commune de Saint-Yvi s'est inscrite en pro-action dans cette démarche, recrutant ainsi un nouvel agent chargé pour partie d'assurer la coopération en matière de Jeunesse sur l'ensemble du territoire Nord de CCA, en lien avec les autres chargés de coopération de l'agglomération. Les objectifs sont ambitieux :

- Articuler les projets relatifs au développement des services aux familles,
- Favoriser le développement de partenariat et de réseaux entre les acteurs du territoire de l'agglomération,
- Animer les réseaux de travail.

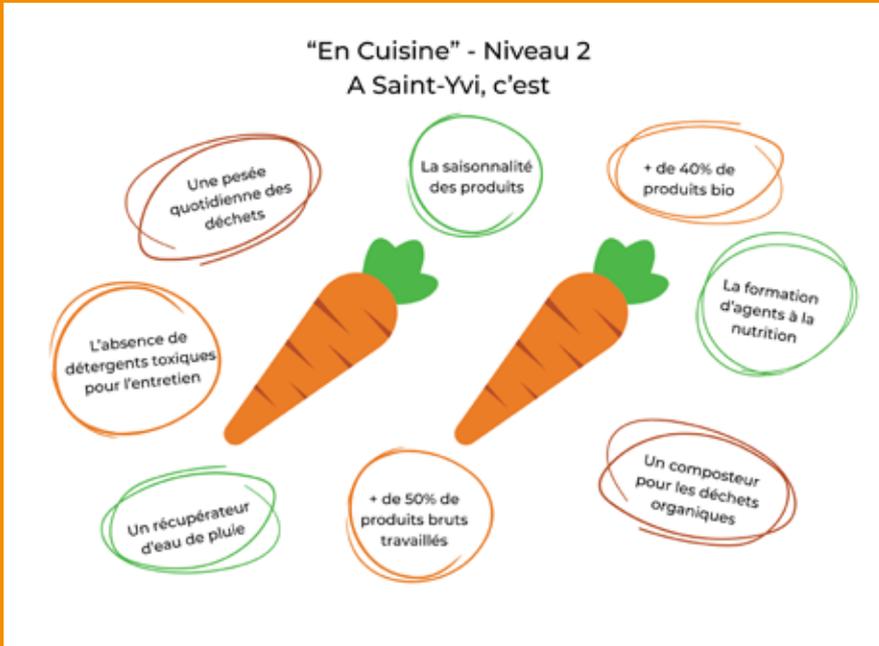
Ainsi, depuis janvier 2024, le réseau des chargés de coopération se réunit régulièrement sur l'ensemble du territoire et participe activement aux développements des politiques publiques des collectivités du territoire.

À Saint-Yvi, la CTG permet l'émergence du Dispositif Argent de poche, et la préparation d'un séjour partagé entre l'ensemble des espaces Jeunes des communes de CCA pour 2026 : le Raid Aventure !



Au restaurant scolaire, on y mange bien, on y mange sain !

Depuis 2023, la Commune de Saint-Yvi est labellisée Ecocert « En cuisine ». Pour la seconde année consécutive, le restaurant scolaire communal s'est vu attribuer le niveau 2 (sur trois niveaux existants) !



DEUX CAROTTES, ÇA SIGNIFIE QUOI ?

Le deuxième niveau de labellisation reconnaît l'engagement du service à préparer des repas avec des produits issus de l'agriculture biologique (au moins 40%), locaux, sains et durable.

Pour y parvenir, les agents ont été formés. Les repas sont très largement fabriqués sur place à partir de produits bruts. Et la lutte contre le gaspillage est quotidienne. Chaque jour, avec des enfants, la pesée des déchets est réalisée et affichée en salle le lendemain. **Moins de 27g de déchets par convive !**

!
« Bravo aux agents et aux enfants pour leur implication dans cette restauration plus durable ! »

Séjour ski 2026 : ça se prépare tout schuss !



Le service Enfance-Jeunesse de la Commune de Saint-Yvi propose une nouvelle fois un séjour ski pour les vacances d'hiver 2026, durant la première semaine de congés scolaires.

La première réunion de présentation se déroulera en Septembre prochain. Une seconde réunion dédiée aux inscriptions suivra en Octobre.

Une communication sera faite pour les dates de ces temps forts. Alors, si vous êtes intéressés, soyez attentifs !

Déchets : trions encore mieux



En 2024, les habitants de CCA ont trié plus de 4000 tonnes de déchets recyclables.

Chacun de vos gestes compte pour augmenter la qualité et les quantités d'emballages à valoriser et recycler. Pour cela, quelques bonnes pratiques sont à connaître, à savoir : déposer vos emballages en vrac dans les bacs, sans les imbriquer, bien les vider de leur contenu et sans les laver.

INTERDICTION DU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Le printemps est là, les jardins reprennent vie... et avec eux, les tailles de haies, la tonte des pelouses et le ramassage des feuilles mortes. Mais attention ! Il est strictement interdit de brûler vos déchets verts à l'air libre, que ce soit dans votre jardin ou ailleurs.

CE QUE DIT LA LOI :

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est strictement interdit par la loi n°2020-105 du 10 février 2020 et la circulaire du 18 novembre 2011. Cette pratique expose à une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. En cas de nuisance (fumée, odeurs...), des actions peuvent également être engagées pour trouble du voisinage.

UNE POLLUTION BIEN RÉELLE :

Le brûlage des déchets végétaux est très polluant : > 50 kg de végétaux brûlés = 9 800 km parcourus en voiture diesel*. Il contribue à la pollution aux particules fines, responsable d'une perte d'espérance de vie de 8,2 mois en moyenne en France. Le dépôt sauvage de déchets verts est également interdit et passible d'une amende de 1 500 €.

DES SOLUTIONS SIMPLES ET ÉCOLOGIQUES EXISTENT :

- Déposez-les en déchèterie : c'est gratuit, rapide et propre.
- Pensez au compostage : idéal pour les déchets de tonte.
- Testez le paillage : vos branches et feuilles peuvent protéger vos plantations du froid et limiter les mauvaises herbes !



“Contribuez à la préservation de la qualité de l'air et du cadre de vie de tous.”

Habitat : Objectif zéro logement vacant



Propriétaire d'un logement vacant situé dans le centre-ville ou centre bourg ? CCA vous propose un accompagnement complet pour la remise sur le marché de votre bien.

L'opérateur Urbanis, missioné par CCA, vous accompagne dans la définition de votre projet et vous renseigne sur les aides dont vous pouvez bénéficier. En fonction de votre situation et de votre projet, Urbanis peut vous accompagner :

- dans la mise en location,
- dans votre projet de travaux ,
- dans les scénarios de vente ou de revalorisation.



“Contactez Urbanis au 06 58 97 57 70 ou par mail cca@urbanis.fr Vérifiez si votre bien est éligible au dispositif sur le site internet de CCA www.cca.bzh/vivre-ici/logement/renover-mon-logement/”

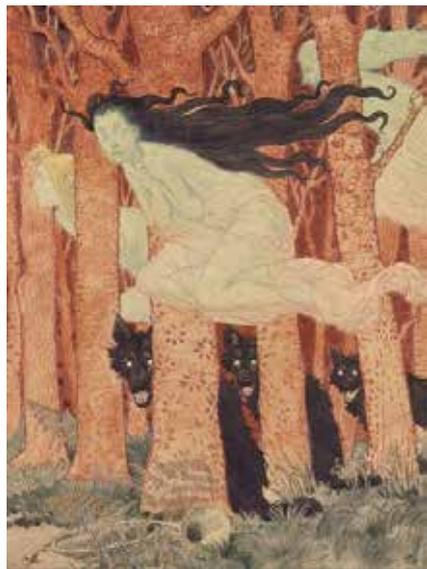
Transports : Coralie vous met sur la route de l'été

Durant l'été, le réseau Coralie vous propose des services supplémentaires pour vos déplacements.

CORALIE PLAGES - UN JOUR, UNE PLAGE.

Du lundi au vendredi, au départ des arrêts de bus de la commune, ce service vous permet de rejoindre les plages de Concarneau, Trégunc et Névez pour le prix d'un trajet classique (1€ par trajet). Profitez d'un après-midi sur une plage différente chaque jour sans vous soucier du parking.

Plus d'information sur coralie-cca.fr/coralie-plages/



Eugène Grasset

Trois femmes et trois loups, vers 1892

Crayon, aquarelle, encre de Chine et rehauts d'or sur papier

H. 35,3 x l. 27,3 cm

Paris, Musée des arts décoratifs®
Grand Palais Rmn / Agence Bulloz

Musée De Pont-Aven Exposition : Sorcières, Fantasmes, Savoirs, Liberté (1860-1920)

Découvrez l'exposition d'été en partenariat avec le musée d'Orsay, au Musée de Pont-Aven.

DU SAMEDI 7 JUIN AU DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2025.

Cette exposition met à l'honneur la figure de la sorcière au XIXe siècle. Au cœur de notre imaginaire collectif, les sorcières ont longtemps incarné l'allégorie de la vieillesse, de la mort, du vice et du mal. Elles sont associées au surnaturel, à la nature, à ce qui fait peur et que l'on

ne maîtrise pas. Mais 1862 marque une rupture avec la publication de « La Sorcière » de l'historien Jules Michelet : la sorcière devient alors à la fois un emblème de révolte, de connaissance et d'harmonie avec les éléments naturels, posant les bases de l'éco-féminisme.

Plus d'informations sur museepontaven.fr

Médiathèques - Culture

HORAIRES D'ÉTÉ

DU 1^{ER} JUILLET

AU 31 AOÛT 2025 INCLUS

Mercredi10h – 13h

Judi15h – 19h

Samedi10h – 13h

27 bis, av. Jean Jaurès

29140 Saint-Yvi

02 98 94 77 06

PARTIR EN LIVRE,

DU 18 JUIN

AU 20 JUILLET 2025

La grande fête nationale du livre pour la jeunesse Partir en livre est de retour dans les médiathèques communautaires de CCA. Le thème de cette année ? Les animaux ! Retrouvez toutes les animations gratuites qui vous attendent sur place et sur mediatheques.cca.bzh Partir en Livre est événement orchestré par le Centre National du Livre (CNL), sous l'impulsion du ministère de la Culture.

CAP DANSE

Le festival de danse revient du 19 au 28 septembre sur le territoire de CCA.

Programme à venir sur danseatouslestages.org

FÊTE DE LA SCIENCE

En octobre, le thème de la Fête de la science, sera autour de l'astronomie.

NOUVEAUTÉ 2025 !

CORALIE SOIRÉE : C'est la grande nouveauté de cet été. Du 5 juillet au 31 août, le réseau Coralie vous propose un service de navette en soirée, à partir de 22h15 et jusqu'à 23h55, simple et flexible.

Du lundi au samedi, sur réservation avant 17h le jour-J et pour 1€, une navette au départ de Concarneau vous dépose à l'arrêt de bus le plus proche de chez vous, partout sur le territoire.

Plus d'information sur
coralie-cca.fr/coralie-soirée/

LES LIGNES 3 ET 10 DE TAD

QU'EST-CE QUE LE TAD ?

Ces lignes de Transport à la Demande (TAD) ont des arrêts et des horaires définis mais les véhicules ne circulent que suite à une réservation de trajet en amont.

COMMENT UTILISER CE SERVICE ?

Il vous suffit d'appeler la Maison des Mobilités au 02 98 60 55 55 pour réserver votre trajet 1h avant pour un départ après 10h ou bien la veille pour un départ avant 10h. Vous pouvez également réserver en

ligne via le site coralie-cca.fr ou en téléchargeant l'application « **Coralie Transport à la demande** ». Lors de la réservation vous serez demandés vos coordonnées de contact ainsi que le(s) jour(s) et horaire(s) de réservation. Le jour J, c'est un petit véhicule Coralie de 8 places qui effectuera votre trajet.

QUEL EST LE TARIF POUR CE SERVICE ?

Le même que pour un bus régulier, soit 1€ le trajet unitaire, ou tout autre titre ou abonnement au réseau Coralie.

Plus d'information sur
coralie-cca.fr/transport-a-la-demande-horaires/

Jean Dahéron : un homme au grand cœur

L'histoire de Jean Dahéron est un véritable voyage à travers les époques, un témoignage de résilience, d'engagement et de dévouement. Voici un récit qui met en lumière son parcours exceptionnel :

Jean Dahéron, né le 29 mars 1925, est une figure incontournable de la région Rospordinoise. Issu d'une famille marquée par une longue histoire dans le patrimoine local, Jean a grandi dans la maison familiale construite en 1868 par son grand-père maternel. Cette maison, témoin des générations passées, a toujours été pour lui un lieu sacré, un ancrage solide dans une vie pleine de passion et de dévouement.

À l'âge de 13 ans, Jean entre dans le monde du travail, débutant son apprentissage au sein de l'entreprise Le Roy (fabricant de chaussures). Une première étape qui scelle son avenir professionnel. Mais c'est à 18 ans, en 1943, que sa vie prend un tournant décisif : il rejoint le groupe Libé Nord et se retrouve plongé dans l'engagement de la Résistance. Sous le nom de code Pilhaouer, il fait partie des maquisards qui luttent courageusement contre l'occupant à Briec. À la Libération, Jean participe activement aux batailles pour la libération de Rosporden, Lorient et Rennes, montrant ainsi son courage et son dévouement pour la liberté.

Après la guerre, Jean se lance dans une nouvelle aventure, celle de la construction. À 26 ans, il devient l'un des co-fondateurs de la Cité des

Castors de Rosporden, un projet ambitieux qui donnera naissance, en l'espace d'un an, à 32 maisons identiques, route d'Elliant. Cette initiative, menée de main de maître, représente pour lui une fierté immense, un symbole de son investissement dans la reconstruction et la création de lien social dans sa commune.

Puis, dans les années 60, Jean intègre l'entreprise Mayola à Rosporden, une société spécialisée dans le cirage et produit d'entretien dirigé par Monsieur DONVAL qui transforma sa distillerie cidre-miel-chouchen et qui deviendra plus tard Yplon puis MacBride Aerosol aujourd'hui. En tant que responsable logistique et gestion des stocks, il met son savoir-faire et son sens de l'organisation au service de l'entreprise, contribuant à son développement et à son rayonnement.

Mais au-delà de ses activités professionnelles, Jean est aussi un homme au cœur immense. Son dévouement pour les autres se manifeste dans son engagement en tant que sapeur-pompier à Rosporden pendant 26 ans, où il portait secours à ceux dans le besoin. Il fut également arbitre de football en DH, œuvrant à la bonne marche de ce sport dans sa commune.

Aujourd'hui, après quasiment 40 d'activités et désormais 43 années de retraite, où il ne s'ennuie jamais, Jean continue d'être un modèle de persévérance et d'humilité. En ce mois de mars 2025, à l'occasion de son 100ème anniversaire, il est entouré de ses proches pour célébrer cette longue et belle vie.

Jean Dahéron, un homme humble et généreux, reste dans les mémoires comme "l'homme au grand cœur". Son histoire, marquée par la guerre, la reconstruction, le travail et la solidarité, est celle d'une vie pleinement vécue, au service des autres.

Ce dimanche 27 avril 2025, entouré de sa famille et amis, Jean a reçu la médaille de la Commune de SAINT-YVI des mains de Guy Pagnard maire.





Trail et Randonnée En Cornouaille

L'association TREC (Trail et Randonnée En Cornouaille) regroupe une quarantaine d'adhérents avec la même passion: celle de fouler les sentiers, que ce soit en course à pied ou en marche.

Cette année encore nous soutenons l'association DUP15Q FRANCE à l'aide de notre évènement le STY TRAIL qui a lieu le 15 juin 2025.



Inscription et informations sur www.klikego.com

Hangar à Musique



La musique, la gastronomie, l'organisation d'évènements, et la convivialité sont les centres d'intérêts qui lient cette bande de doux dingues. Créé en 2019, le Hangar à Musique organise régulièrement des évènements musicaux (fest noz et concerts), dans le hangar agricole de la ferme de Kereonnet, un lieu atypique, familial et chaleureux !

Tennis Loisirs

Depuis trois décennies, le club de tennis loisirs de Saint-Yvi (Finistère) invite à une pratique régulière sans prise de tête. Pour plaire au jeune public, le club vient de s'équiper d'un canon lanceur de balles.

Créé par le président d'alors Georges Jeannès, le 28 janvier 1991, « le club compte actuellement une quinzaine de licenciés de 14 ans à 70 ans »

Tennis loisir de Saint-Yvi : adhésion à 30 € par an. Tout âge, mais les jeunes doivent être accompagnés d'un adulte. Contact : 06 31 85 93 56



Travaux Manuels

L'association de Travaux Manuels se réunit tous les vendredis après-midi à la Maison des associations avec au programme du crochet, de la couture, du bricolage et de la peinture.

Activités au choix en fonction des envies de chaque participante. Des séances d'art floral ont lieu un vendredi par mois, en soirée.



Locmaria an Hent

L'association Locmaria an Hent qui compte 70 adhérents poursuit son « Hent Bihan» (petit chemin), elle a fait visiter la chapelle à près de 2430 personnes en 2024, dont 660 qui ont bravé le froid de l'hiver pour découvrir l'exposition et la décoration de Noël. C'est grâce à une vingtaine de bénévoles que la chapelle peut être ouverte si souvent.

2025 sera une année forte en animations, avec 3 expositions, 6 concerts et 1 conférence sur le Tro Breizh, et bien sûr les visites tous les après-midis de juillet et août, de quoi occuper les bénévoles !



Les Aînés de St-Yvi



L'Association " Les Aînés de St-Yvi " vous accueille pour ses activités du jeudi après-midi (jeux de société, cartes, petit goûter) et autres petits évènements selon les disponibilités des adhérents.

Rendez - nous visite sur place le jeudi à partir de 14H00 à la Maison des associations en Salle 1 ou contactez René Kerriel au 02 98 94 78 11 ou Corentin Guillou au 02 98 94 71 78 pour plus de renseignements.



Synergy

L'association a pour but de permettre aux jeunes de mener des actions, de dynamiser la commune et d'effectuer des manifestations pour financer partiellement les projets de l'association en rapport avec les activités jeunesse ainsi que de permettre aux jeunes de développer leur sens de l'autonomie, de la responsabilité et de l'engagement à partir de la sixième.

Soirée jeunes par Synergy avec comme objectif : rassembler, s'amuser et faire vibrer la commune.

CHALLENGE PÉTANQUE

d'avril à septembre

Pétanque Loisirs 2025
Challenge Charles Le Goff



Convivialité - détente - bonne humeur
Sans mise !
À Saint-Yvi

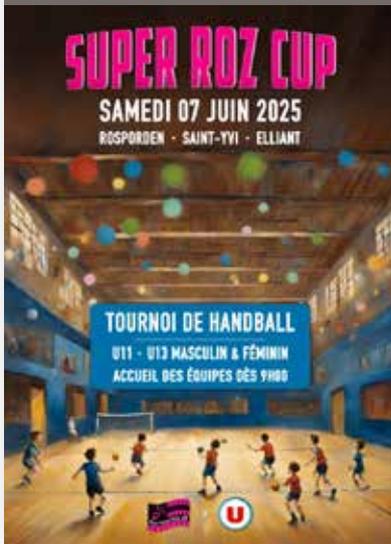
Plateau d'évolution au bourg **Ouvert à tous**

AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
18	17	7 et 28	18	23	6

Inscription à partir de 13h30
Jet du bouchon à 14h00 sauf
le 06 septembre à 10h00

SUPER ROZ CUP

7 juin 2025



SUPER ROZ CUP
SAMEDI 07 JUIN 2025
ROSPORDEN - SAINT-YVI - ELLIANT

TOURNOI DE HANDBALL
U11 - U13 MASCULIN & FÉMININ
ACCUEIL DES ÉQUIPES DÈS 9H00

FEST'YVI

14 juin 2025



14 JUIN 2025
FEST'YVI
4^{ème} ÉDITION
SAINT-YVI

19H
I MACADAM FARMER - WALEM I
LES INNOCENTS
PIERPOLJAK FT. JUDAH ROGER
I PROPERS
RESTAURATION

S'TY TRAIL

15 juin 2025



S'TY TRAIL
15 JUIN 2025
SAINT-YVI

TRAILS 12h+ 24h+
MARCHÉ 12h

TOURNOI DE FUTNET

21 juin 2025



TOURNOI DE FUTNET
5^{ème} édition
Samedi 21 juin
Plateau de 16 équipes
13h30 - 18h
Stade de Saint Yvi
2 vs 2 + remplaçants
10 Euros par équipe
Inscriptions:
futnet.saintyvi@gmail.com

Notre sponsor officiel de l'éducation sportive
BBS

Concert de la Fête de la Musique
Maison des associations 20h-1h
Entrée Gratuite- Restauration-Buvette
-THE COVERS
-DJ PROPERS

L'AS SAINT-YVI ORGANISE LE 21 JUIN SON TOURNOI DE FUTNET SUIVI D'UN CONCERT DANS UNE BELLE AMBIANCE !

DON DE SANG

30 août et 14 novembre



DON DE SANG
Réservé votre RDV sur dondesang.ets.saint-yvi.fr

SAINT YVI
MAISON DES ASSOCIATIONS

Samedi 30 Aout
8H30 - 13H00

Vendredi 14 Novembre
14h30 - 19h00

Préparez votre don en ligne sur dondesang.ets.saint-yvi.fr

JUIN

- Sa. 21 Kermesse école Sainte-Anne
- Sa. 28 Kermesse des écoles publiques

JUILLET

- Sa. 26 ... Soirée Bretonne au camping par Roz Hand'Du 29

SEPTEMBRE

- Sa. 6 Forum des associations
- Di. 28 Critérium Gravel des Cycles Jeannès